

N/REF : 24/12/2024 8H36 C:262735 I:34432
V/REF : OSMIL806456764
V/Email reçu le Mardi 24/12/2024 a 8H36

SDC 'Les Primeveres'
C/O FONCIA AGDA
Agence AGDA Andreolety
85 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS

V/REF.IMM. 37
IMMEUBLE : LES PRIMEVERES
7 RUE DU NERON
5/28 RUE DU MOUCHEROTTE
38320 POISAT

St Martin-H, le 24 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 RUE DU VEYMONT - POISAT - MME CUZIN 06 70 97 52 67
DEVANT VILLA MME CUZIN

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENTS EU AU NIVEAU DU REGARD EU SITUÉ DEVANT
SA VILLA AU 5 RUE DU VEYMONT A POISAT AU SEIN DU
LOTISSEMENT DES PRIMEVERES. MERCI DE PRÉVOIR 1/ LE CURAGE DU REGARD
EU INCRIMINÉ 2/ LE POMPAGE DES EAUX USEES STAGNANTES AU NIVEAU DU
VIDE-SANITAIRES ATTENANT A LA VILLA CUZIN
UN ASSAINISSEMENT AU MIEUX DES LIEUX APRES INTERVENTION

Donneur d'ordre : M. J. GRENIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/12/2024 A 09H00
DÉBOUCHAGE DU RÉSEAU EU DEPUIS LE REGARD CHEZ LE VOISIN. POMPAGE DE 1
CAMION DU VS .

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 24/12/24 a 10H54 M. J. GRENIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
TOTAL H.T.				265,35
T.V.A. a 10,00%				26,53
TOTAL T.T.C.En EURO				291,88

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN